



Conakry, le 11 janvier 2026

Déclaration N° 102 du Bloc Libéral – BL relative à la décision de la Cour suprême sur l'élection présidentielle du 28 décembre 2025

Le Bloc Libéral et ses alliés prennent acte de la décision rendue par la Cour suprême confirmant l'élection de Mamadi Doumbouya en qualité de Président de la République pour un mandat de sept (7) ans.

Cette décision met un terme au contentieux électoral né du scrutin présidentiel et s'impose, en droit, à l'ensemble des acteurs de la vie nationale. Fidèles à notre engagement en faveur de l'État de droit et du respect des institutions républicaines, nous en prenons acte avec sens des responsabilités.

Pour autant, prendre acte ne signifie ni renoncer à nos convictions, ni oublier les graves insuffisances, irrégularités et atteintes à la sincérité du processus électoral que nous avons, en temps opportun, dénoncées avec constance et preuves à l'appui. Notre combat pour la vérité des urnes, la justice électorale et l'égalité des citoyens devant le suffrage demeure intact.

Dans l'intérêt supérieur de la Nation, nous appelons nos militantes, nos militants, nos sympathisants et l'ensemble du peuple de Guinée au calme, à la retenue et à la poursuite du combat politique par des moyens exclusivement pacifiques, démocratiques et légaux.

Nous réaffirmons notre détermination à continuer de défendre les droits et libertés fondamentales, à lutter contre l'arbitraire, l'injustice, la corruption et l'exclusion, et à œuvrer sans relâche pour l'avènement d'une Guinée démocratique, prospère et réconciliée avec elle-même.

L'histoire jugera. Le combat politique, lui, continue.

Fait à Conakry, le 11 janvier 2026

Pour le Bloc Libéral
Monsieur Oumar SANOH
Président du Bloc Libéral

